

# L'ACCUEIL DE LOISIRS:VACANCES

L'accueil de loisirs des vacances se déroule à Chauenne à la salle polyvalente.

**Horaires :** Avec repas : 8h30 à 17h30 (goûter inclus)

Sans repas ou demi-journée: 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (goûter inclus)  
Pour tenir compte de leur rythme de vie, les enfants ont la possibilité d'être accueillis de manière échelonnée jusqu'à 09h45 le matin.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 12ans.Pour les plus petits , le dortoir sera mis à disposition pour la sieste.

Un programme d'activité sera distribué lors des inscriptions.Inscription à la semaine (minimum 4 jours ou 4 demi-journées).

## TARIFS

QF	JCAR	JCSR	DEMI-JOURNEE
0 à 800	45,70 (aides caf déduites)	25,95 euros (aides caf déduites)	13 euros (aides caf déduites)
801 à 1000	65,90 euros	46,15 euros	23,10 euros
1001 à 1200	67,95 euros	48,15 euros	24,05 euros
1201 à 1400	75,25 euros	50,20 euros	25,10 euros
1401 et plus	78,30 euros	51,75 euros	25,90 euros

### Calendrier prévisionnel des ouvertures de l'Accueil de Loisirs :

**Rentrée périscolaire :** Lundi 3 septembre 2018

**Rentrée des mercredis :** 5 septembre 2018

**Vacances d'Automne :** du 22/10/18 au 26/10/18

**Vacances d'Hiver :** du 25/02/19 au 1/03/19

**Vacances de Printemps :** du 22/04/19 au 26/04/19

**Vacances d'Été :** du 08/07/19 au 2/08/19

## Inscription administrative

L'inscription administrative se fait auprès de la Directrice.

Veillez vous munir de:

- Photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- N°allocataire/MSA
- Votre n°de contrat d'assurance responsabilité civile
- Le règlement des mercredis pour une inscription hebdomadaire.
- la fiche d'inscription à retirer auprès de la directrice pour tous les temps périscolaires, mercredis ou vacances. Cette inscription est obligatoire. Les documents pourront être déposés directement à la salle Motte de Noironte jusqu'au 06/07 et à la salle polyvalente de Chauenne tout au long du mois de juillet ou encore déposés dans la boîte aux lettres de l'école de Noironte jusqu'au 16/08/18.Lors de l'inscription un règlement intérieur du centre vous sera remis.

### Modalités:

Tout accueil réservé sera facturé sauf pour raison médicale à partir du deuxième jour d'absence ou sorties scolaires. Toute réservation et/ou modification se fait avant le vendredi 12h00 pour la semaine suivante. Une facture mensuelle sera distribuée .

**Attention :les inscriptions ne sont pas reconduites automatiquement d'une année à l'autre. Vous devez impérativement fournir un nouveau dossier d'inscription pour toutes inscriptions à l'accueil périscolaire, mercredis et vacances.** Le paiement peut s'effectuer par:

- chèque ( à l'ordre des Francas) ou espèce
- CESU uniquement pour les frais de garde (pas pour la restauration scolaire ni l'accueil de loisirs).
- chèques ANCV valables pour les vacances scolaires



ACCUEIL DE  
LOISIRS FRANCAS  
D'AUDEUX  
CHAUCENNE  
NOIRONTE  
Accueil périscolaire/  
Restauration scolaire/  
Accueil de loisirs  
(vacances et mercredis)  
**2018-2019**

**BERTIN ALINE**

Salle Motte de Noironte

Grande rue

25170 Noironte

06 72 35 87 81

francas.acn@orange.fr

<https://lesfrancas.blogspot.fr>

## PRESENTATION

A l'initiative des communes, les Francas du Doubs organisent un accueil périscolaire matin, midi et soir, ainsi qu'un accueil de loisirs sans hébergement les mercredis et vacances scolaires.

Leur fonctionnement vous est présenté dans ce document.

## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

### *Accueil/Fonctionnement*

**\*concernant l'accueil périscolaire du matin :**  
de 7h30 à 8h40 (heure d'entrée à l'école) il se déroule à la salle Motte de Noironte. Les enfants des écoles d'Audeux et de Chauenne sont accompagnés au bus et directement dans la cour de l'école pour ceux de Noironte.

**\*concernant la restauration scolaire:**  
de 11h55 à 13h55 il se déroule à la Maison Pour Tous à Audeux. Les enfants sont récupérés par l'équipe dès leur sortie du bus ou de l'école. Les repas sont acheminés en liaison froide par le Château d'Uzel.

**\*concernant l'accueil périscolaire du soir:**  
de 16h20 à 18h30 il se déroule à la salle Motte de Noironte. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Une surveillance pour les devoirs est mise en place les lundis et jeudis. Ceux-ci terminés l'équipe organise des animations à thème ou des jeux extérieurs. Un goûter sera fourni par l'équipe d'animation. L'équipe prend en charge les enfants dès leur sortie de l'école ou au bus.

### TARIFS

	Prix de l'heure de l'accueil périscolaire	Prix du repas avec heures de garde
Tranche 1 : de 0 à 800 (aides déduites)	1,72 €	5,43 €
Tranche 2 : de 801 à 1000	2,04 €	5,97 €
Tranche 3 : de 1001 à 1200	2,15 €	6,48 €
Tranche 4 : de 1201 à 1400	2,31 €	6,60 €
Tranche 5 : > à 1401	2,44 €	6,77 €

## L'ACCUEIL DE LOISIRS :LE MERCREDI

Pour répondre au mieux à la demande des parents le SIVOM a décidé de mettre en place un accueil de loisirs le mercredi dès la rentrée de septembre jusqu'à la fin décembre dans un premier temps. Si le nombre d'inscrits le justifie l'accueil restera ouvert pour le reste de l'année scolaire.

L'accueil de loisirs le mercredi se déroule à la salle Motte de Noironte de 7h30 à 12h. (sans repas)

### 2 modes d'inscriptions possibles:

\* une inscription **hebdomadaire** (tous les mercredis de septembre à décembre) à régler à l'inscription (fin juillet au plus tard).

\*une inscription **occasionnelle** (inscription une semaine à l'avance pour le mercredi suivant)

### TARIFS

	Prix de l'accueil du matin (7h30 à 12h) Inscription hebdomadaire	Prix de l'accueil du matin (7h30 à 12h) Inscription occasionnelle
Tranche 1 : de 0 à 800 (aides déduites)	68 €	5,50 €
Tranche 2 : de 801 à 1000	84 €	6,60 €
Tranche 3 : de 1001 à 1200	95 €	7,30 €
Tranche 4 : de 1201 à 1400	102 €	7,80 €
Tranche 5 : > à 1401	107 €	8,10 €